

est attribuée au sol, on connaît de nombreux exemples de ce genre de phénomènes. Citons notamment les momies naturelles du grand couvent des capucins de Palerme, de l'ancien couvent des Augustins à Bergame, du couvent du grand Saint-Bernard, où l'on voit une chapelle dans laquelle on porte les malheureux voyageurs trouvés ensevelis sous la neige et où les cadavres conservent leurs traits pendant deux ou trois ans; le caveau de plomb de la cathédrale de Brème, le cimetière Saint-Nicolas, sur le territoire de Toulouse, ainsi que les caveaux du couvent des Cordeliers et des Jacobins de cette ville.

A Bordeaux il existe, en-dessous de la tour Saint-Michel, un caveau renfermant une trentaine de corps à l'état de momie. Mais s'il faut en croire M. J.-F.-A. Perrot, auteur d'un *Essai sur les momies (Histoire sacrée de l'Égypte expliquée, 1845, p. 25)*, le phénomène de conservation naturelle le plus étonnant serait ce qui suit :

« On a découvert depuis peu, dans l'ancien couvent des
« Carmélites, transformé nouvellement (*en 1845*) en caserne
« de gendarmerie, à Perpignan, le corps d'une Sœur supé-
« rieure de cette communauté, morte depuis cent soixante-
« six ans, dans un état de conservation si parfaite que la
« peau est sensible au toucher et cède à la pression. Elle
« est de couleur jaune cire. »

Il ne m'appartient pas d'entrer dans des considérations scientifiques à ce sujet et d'étudier les différentes causes de ces phénomènes de conservation. Le climat de l'Égypte est peut-être le plus propre à conserver les corps et à les momifier; de malheureux voyageurs y ayant été retrouvés par leurs compagnons dans un état voisin de l'apparence de la vie. Tout le monde connaît aussi les curieuses propriétés